

Numéros des résolutions	Titres	Points de l'ordre du jour	Dates d'adoption	Pages
37/236	Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés (A/37/764)			
	Résolution A	111, b	21 décembre 1982	312
	Résolution B	111, b	21 décembre 1982	313
37/237	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 1982-1983 (A/37/790)	103	21 décembre 1982	313
37/238	Examen du financement des dépenses administratives du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (A/37/790)	103	21 décembre 1982	315
37/239	Rapport du Comité d'experts gouvernementaux chargé d'évaluer la structure actuelle du Secrétariat dans les domaines de l'administration, des finances et du personnel (A/37/790)	103	21 décembre 1982	315
37/240	Règlement concernant les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des membres de la Cour internationale de Justice (A/37/790)	103	21 décembre 1982	315
37/241	Organisation et méthodes pour les voyages officiels (A/37/790)	103	21 décembre 1982	317
37/242	Examen spécial du programme de travail en cours de l'Organisation des Nations Unies (A/37/790)	103	21 décembre 1982	317
37/243	Budget-programme de l'exercice biennal 1982-1983 (A/37/790)			
	A. Ouverture de crédits révisée pour l'exercice biennal 1982-1983	103	21 décembre 1982	318
	B. Prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 1982-1983	103	21 décembre 1982	320
	C. Exécution du budget pour l'année 1983	103	21 décembre 1982	321

37/12. Rapports financiers et comptes et rapports du Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale,

Ayant examiné les rapports financiers et les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1981 relatifs à l'Organisation des Nations Unies², au Programme des Nations Unies pour le développement³, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance⁴, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient⁵, à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche⁶, aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés⁷, au Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement⁸, au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population⁹ et à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains¹⁰, les opinions du Comité des commissaires aux comptes¹¹ et le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹²,

Prenant en considération les opinions exprimées par les délégations au cours des débats de la Cinquième Commission,

1. *Accepte* les rapports financiers et les comptes et fait siennes avec gratitude les opinions du Comité des commissaires aux comptes;

2. *Approuve* les observations et commentaires formulés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport;

3. *Prie* le Comité des commissaires aux comptes et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de continuer à prêter la plus grande attention aux sujets à propos desquels ils ont fait des observations et des commentaires;

4. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures efficaces nécessaires pour continuer à renforcer la discipline financière dans tous les services du Secrétariat et pour éliminer les imperfections signalées dans les rapports du Comité des commissaires aux comptes¹³ et dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

5. *Prie en outre* les chefs de secrétariat des organismes et programmes intéressés de prendre, dans leur domaine de compétence, les mesures correctives qui s'imposent eu égard aux observations et commentaires formulés par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports¹⁴.

69^e séance plénière
16 novembre 1982

² Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément n° 5 (A/37/5), vol. I, sect. I et IV; vol. II, sect. I et IV; et vol. III, sect. I et IV.

³ Ibid., Supplément n° 5A (A/37/5/Add.1 et Corr.1), sect. I et V.

⁴ Ibid., Supplément n° 5B (A/37/5/Add.2), sect. I et V.

⁵ Ibid., Supplément n° 5C (A/37/5/Add.3), sect. III à V.

⁶ Ibid., Supplément n° 5D (A/37/5/Add.4), sect. I et IV.

⁷ Ibid., Supplément n° 5E (A/37/5/Add.5), sect. III.

⁸ Ibid., Supplément n° 5F (A/37/5/Add.6), sect. I et IV.

⁹ Ibid., Supplément n° 5G (A/37/5/Add.7 et Corr.1), sect. I et V.

¹⁰ Ibid., Supplément n° 5H (A/37/5/Add.8), sect. I et IV.

¹¹ Ibid., Supplément n° 5 (A/37/5), vol. I, sect. III; vol. II, sect. III; et vol. III, sect. III; *ibid.*, Supplément n° 5A (A/37/5/Add.1 et Corr.1), sect. III; *ibid.*, Supplément n° 5B (A/37/5/Add.2), sect. III; *ibid.*, Supplément n° 5C (A/37/5/Add.3), sect. II; *ibid.*, Supplément n° 5D (A/37/5/Add.4), sect. III; *ibid.*, Supplément n° 5E (A/37/5/Add.5), sect. II; *ibid.*, Supplément n° 5F (A/37/5/Add.6), sect. III; *ibid.*, Supplément n° 5G (A/37/5/Add.7 et Corr.1), sect. III; et *ibid.*, Supplément n° 5H (A/37/5/Add.8), sect. III.

¹² A/37/443 et Corr.1.

¹³ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément n° 5 (A/37/5), vol. I, sect. II; vol. II, sect. II; et vol. III, sect. II.

¹⁴ Ibid., Supplément n° 5 (A/37/5), vol. I, sect. II; vol. II, sect. II; et vol. III, sect. II; *ibid.*, Supplément n° 5A (A/37/5/Add.1 et Corr.1), sect. II; *ibid.*, Supplément n° 5B (A/37/5/Add.2), sect. II; *ibid.*, Supplément n° 5C (A/37/5/Add.3), sect. I; *ibid.*, Supplément n° 5D (A/37/5/Add.4), sect. II; *ibid.*, Supplément n° 5E (A/37/5/Add.5), sect. I; *ibid.*, Supplément n° 5F (A/37/5/Add.6), sect. II; *ibid.*, Supplément n° 5G (A/37/5/Add.7 et Corr.1), sect. II; et *ibid.*, Supplément n° 5H (A/37/5/Add.8), sect. II.